

Maintenons l'agenda des manifestations festives

Devant ces décisions de poltrons paniqués, les terroristes de Daech se frottent les mains

Par PATRICE DE CHARETTE

Depuis les derniers attentats en France, des dizaines de feux d'artifice et de manifestations culturelles ont été annulés. C'est maintenant le tour de la Braderie de Lille, et même du championnat du monde de cyclisme, en attendant de nouvelles annonces. Sans logique ni cohérence, certaines activités sont annulées et d'autres maintenues, par des décisions prises localement au coup par coup. Pour les justifier, les responsables politiques invoquent évidemment le principe de précaution. Ils cèdent en réalité à la panique, prenant des décisions qui, d'abord, ne peuvent les prémunir contre les risques d'attentat et, ensuite, font le jeu des terroristes.

Ces mesures sont largement illusoire face à des fanatiques prêts à mourir qui peuvent frapper n'importe où. A Saint-Etienne-du-Rouvray, deux hommes à pied sans armes apparentes sont entrés tranquillement dans une église pour y commettre un assassinat. Aucune annulation de festivités ou de manifestations publiques n'aurait pu et ne pourra éviter un attentat de cette nature. Mais surtout, comment ne pas voir que, devant ces décisions de poltrons paniqués, les gens de l'organisation Etat islamique se frottent les mains ?

REGRETTABLE MACHINE ARRIÈRE

L'organisation Etat islamique (EI) a théorisé et annoncé sa stratégie : la France est une zone grise, ainsi nommée parce qu'elle rassemble des mécréants et des musulmans. Il faut l'attaquer en atteignant le degré d'horreur le plus élevé dans les attentats pour provoquer en retour dans l'opinion une réaction d'hostilité contre les musulmans. L'objectif affiché est que les musulmans quittent alors le pays pour se réfugier dans le paradis que constituerait le « califat ».

Les islamistes se trompent ici lourdement : il suffit de voir le nombre élevé de musulmans provenant de Syrie ou d'Irak qui se gardent bien de rejoindre le territoire de l'EI et viennent au contraire se réfugier en Europe. N'ayant pas d'explication à ce phénomène qui est pour elle incom-

CES ANNULATIONS EN CASCADE ENTRAÎNENT DANS LA POPULATION DES RÉACTIONS D'AMERTUME ET DE REJET QUI FONT MONTER LA TENSION

préhensible, l'EI persiste dans sa logique meurtrière et poursuit ses campagnes d'attentats.

Les annulations en cascade de manifestations festives entraînent dans la population des réactions d'amertume et de rejet, qui font monter la tension et vont exactement dans le sens souhaité par les terroristes. Jusqu'à présent, les réactions avaient pourtant été exactement inverses.

Deux hommes sont entrés dans une église pour assassiner un prêtre et tenter de tuer une autre personne. A-t-on fermé toutes les églises et a-t-on interdit de célébrer toutes les messes ? Non, les responsables catholiques ont rappelé que les églises étaient par nature ouvertes et qu'elles le resteraient. Un massacre a été commis au Bataclan. A-t-on fermé toutes les salles de spectacle ? Non, et le Bataclan rouvrira en novembre. Des dizaines de personnes ont été tuées à des terrasses de café. A-t-on fermé tous les cafés et toutes les terrasses ? Non, les terrasses ont été maintenues et les gens s'y sont réinstallés.

Avec ces annulations, on s'engage désormais en sens opposé. Faut-il faire ainsi machine arrière, et pourquoi pas fermer restaurants, cinémas, cafés et salles de spectacles ? Va-t-on rester barricadé chez soi derrière des grilles et aller acheter son pain en voiture blindée ? On ne lutte contre les malades mentaux islamistes qu'en détruisant chez eux leurs nids de vipères et en leur disant, chez nous : nous continuerons à vivre, vous ne nous aurez pas. ■

Patrice de Charette
est magistrat honoraire

LA FIN DE L'EXCEPTION ALLEMANDE ?

ÉDITORIAL III

C'était il y a un an. Les images avaient stupéfié une bonne partie de l'Europe : par centaines de milliers, les réfugiés de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan ou d'Afrique déferlaient en Allemagne et y étaient accueillis en fanfare, nourris et logés, avant de se voir, pour bon nombre d'entre eux, accorder l'asile politique. C'était il y a un an et Angela Merkel résumait d'une formule son ambition autant que sa philosophie : « *Wir schaffen das* » – « nous y arriverons ».

La chancelière allemande bénéficie encore d'une popularité à faire pâlir d'envie ses voisins européens. Mais elle fait sa rentrée politique, lundi 15 août, dans un climat singulièrement différent de celui qui prévalait à l'été 2015. Elle a enregistré, en juillet,

une baisse significative de la confiance que lui accordent ses concitoyens. Son pays commence à douter sérieusement de la politique d'accueil des réfugiés dont elle s'est faite la championne. Non seulement les Allemands mesurent avec inquiétude l'ampleur des efforts que nécessite désormais l'intégration du 1,1 million de migrants arrivés en dix-huit mois. Mais, surtout, traumatisés par les attaques commises en France, ils redoutent d'être, à leur tour, atteints par des attentats djihadistes. Même si elles ne sont pas de même ampleur et n'avaient pas toutes des motivations religieuses, les agressions commises en Bavière en juillet – dans un train à Würzburg, dans un centre commercial de Munich et devant un restaurant d'Ansbach – ont sérieusement altéré le climat politique. Pour ne rien arranger, le putsch raté en Turquie est venu tendre un peu plus les relations avec Ankara, très sensibles dans un pays où réside une importante communauté turque.

Ces dernières années, l'Allemagne semblait à l'abri des débats sur les questions sécuritaires et identitaires qui agitent la plupart de ses voisins, à commencer par la France, la Belgique, les Pays-Bas ou l'Autriche. C'est cette exception allemande qui paraît aujourd'hui sérieusement ébranlée, voire menacée. L'angoisse du défi de l'intégration, après les événements de Cologne, le 31 décembre 2015, et les attentats de

juillet, traverse désormais tous les courants politiques. C'est évidemment le cas du parti d'extrême droite AfD, créé au plus fort de la crise de l'euro et qui progresse, depuis, dans presque toutes les régions en développant une violente propagande islamophobe et xénophobe.

Mais c'est désormais le cas, également, des partis de droite au pouvoir, CDU et surtout CSU bavaroise, tenaillés par des questions déjà anciennes dans d'autres pays européens : faut-il autoriser la burqa dans l'espace public ? Un terroriste binational peut-il être déchu de sa nationalité ? Les binationaux, dont nombre d'entre eux d'origine turque, sont-ils vraiment loyaux ? Les classes populaires, qui jusqu'ici ont accepté la hausse de la précarité et des bas salaires au nom de la compétitivité de leur économie et contre la promesse d'un avenir meilleur pour leurs enfants, commencent à douter.

L'Allemagne des années Merkel reste celle d'une affirmation de soi et d'une fierté nationale longtemps interdite, Histoire oblige. Ses succès économiques sont indéniables. L'accueil massif des réfugiés est à son honneur. Et le pays reste le pôle de stabilité d'une Europe flageolante sur ses principes et hésitante sur son avenir. A condition de tenir bon sur la devise de la chancelière, ce « *Wir schaffen das* » lancé il y a un an. ■

Esprit olympique | PAR SERGUEI



Non, M. Pena-Ruiz, la laïcité n'est pas unique !

Les thèses du philosophe sur la laïcité traduisent un déni de réalité, voire une simple naïveté ou une mauvaise foi

Par JEAN BAUBÉROT et PHILIPPE PORTIER

Auteur d'un *Dictionnaire amoureux de la laïcité*, Henri Pena-Ruiz s'en veut l'amant exclusif : toute autre approche que la sienne, qu'elle provienne d'un « spécialiste de la laïcité » comme Philippe Portier ou d'un « historien de la laïcité » comme Jean Baubérot, ne peut être, à ses yeux, qu'imposture (*Le Monde* du 4 août). Pourtant, de plus en plus, la recherche internationale en sciences humaines et sociales prend en compte l'étude de la laïcité et, plus précisément, l'analyse de la dialectique entre la « laïcité », comme principe de régulation politique des diverses convictions, et les « laïcités », comme représentations divergentes de ce principe, portées par des individus et/ou des groupes qui s'affrontent dans l'espace public.

En lien avec de graves dilemmes actuels – tel celui entre liberté et sécurité –, *Le Monde* nous entretient très régulièrement du « conflit des laïcités » où se heurtent des conceptions dissemblables de l'articulation entre neutralité et liberté de conscience. La neutralité est-elle uniquement celle de l'Etat, arbitre impartial entre les croyances, ou peut-elle être exigée, dans certains cas, de la part des citoyennes et citoyens ? La liberté de conscience, comme la liberté publique, peut, certes, être limitée par des nécessités d'ordre public, mais quels sont les critères qui permettent d'établir les bornes légitimes ? Et où mettre, de façon pertinente et efficace, la frontière entre le permis et l'interdit ? Personne n'a de solution miracle et c'est pourquoi ce qui est considéré comme « la laïcité » légitime constitue toujours un enjeu politique et social entre plusieurs visions laïques.

CE QUI EST CONSIDÉRÉ COMME « LA LAÏCITÉ » LÉGITIME CONSTITUE TOUJOURS UN ENJEU POLITIQUE ET SOCIAL ENTRE PLUSIEURS VISIONS LAÏQUES

Libre à Henri Pena-Ruiz de refuser cette approche dialectique entre laïcité et laïcités, de croire que « la laïcité est unique ». Cependant, sa façon de décrire une laïcité idéale face à des religions réelles nous semble quelque peu naïve. D'un point de vue scientifique, la réalité ne constitue pas un réservoir d'exemples où chacun puisse selon son bon plaisir. Invoquer « Guillaume II » et « l'Espagne franquiste » pour démontrer le « machisme » des religions, pourquoi pas ? Mais à condition de ne pas sombrer dans une appréciation univoque de leurs discours – les théologies féministes ou queer [relatives à la communauté LGBT – lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels] fondent des pratiques d'émancipation.

CALOMNIES

Il ne faut pas non plus délibérément ignorer qu'au nom de la laïcité on a longtemps refusé, en France, le droit de vote aux femmes, prétendument soumises au clergé, et qualifié de « suffrage universel » le seul suffrage masculin. Les dénis de réalité d'Henri Pena-Ruiz ne l'autorisent donc pas à se montrer d'une insigne

mauvaise foi à notre égard, à faire semblant de prendre des analyses qui décryptent des représentations pour des affirmations convictionnelles. Il est ridicule de prétendre qu'indiquer qu'il existe une « laïcité de reconnaissance » « rétablirait le régime des cultes reconnus abolis en 1905 » ! De même, constater un fait – l'existence d'une « laïcité concordataire » en Alsace-Moselle, que le Conseil constitutionnel a validée en 2013 – ne signifie en rien soutenir ce régime des cultes. Face à de telles calomnies, nous ne pouvons qu'immodestement suggérer la lecture de nos travaux. ■

Jean Baubérot est historien et sociologue à l'Ecole pratique des hautes études
Philippe Portier est directeur d'études, section des sciences religieuses, groupe sociétés, religions, laïcités, à l'Ecole pratique des hautes études